## **CONSEIL COMMUNAL DE LOMME**

SEANCE Du 07 avril 2021

## **DELIBERATION**

## 2021/33 - DISPOSITIF « TOUS EN VACANCES » - SEJOURS INDIVIDUELS DURANT L'ETE ET L'AUTOMNE 2021 - CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION AZUREVA ET LA VILLE.

Afin de permettre au plus grand nombre de partir en vacances, la Ville a mis en place le dispositif « Tous en vacances ! ».

Ce dernier s'adresse aux habitants de Lille, Hellemmes et Lomme qui n'ont pas ou peu l'occasion de partir en vacances et leur permet de bénéficier d'offres de séjours à des tarifs avantageux.

Azureva est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 chargée de l'exploitation de villages vacances, de résidences de tourisme et de campings en France. Azureva accueille dans ses établissements des clients pour des séjours individuels, des séjours groupes et des séminaires avec des prestations en pension complète, demi-pension ou en location simple.

Dans le cadre du dispositif « Tous en vacances ! », Azureva propose de faire bénéficier les habitants de Lille et des communes associées ayant des revenus modestes d'offres de séjours à un tarif réduit correspondant à 50 % du prix public.

Les destinations de séjours proposées sont au nombre de trois, principalement en bord de mer, en location, demi-pension ou pension complète.

Azureva s'engage à accorder à la Ville l'exclusivité de réservations de plusieurs séjours de vacances à des périodes très appréciées.

Pour sa part, la Ville s'engage à :

- présenter aux éventuels bénéficiaires les offres de séjours allotées d'Azureva ainsi que les tarifs et les conditions générales de vente ;
- accompagner les bénéficiaires du programme dans toutes les étapes du projet, avec le soutien d'un référent ;
- adresser à Azureva les réservations au plus tard aux dates de rétrocession suivantes :
  - au 12 mai 2021 pour les vacances scolaires d'été,
  - au 10 septembre 2021 pour les vacances scolaires de la Toussaint.

L'ensemble des engagements de la Ville et d'Azureva est précisé dans la convention jointe.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **APPROUVER** les termes de la convention de partenariat entre Azureva et la Ville, ci-annexée ;
- ♦ **AUTORISER** la signature de ladite convention par M. le Maire.

## ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus. Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme